



*Grappe des  
transports électriques  
et intelligents*

## **Appel d'offres n°2021-05**

Services de veille et de mobilisation

Programme de positionnement des transports  
électriques et intelligents en Défense et Sécurité

## Formulaire de confirmation

### Appel d'offres n°2021-05

Services de veille et de mobilisation

Programme de positionnement des transports électriques et intelligents en Défense et Sécurité

Date d'envoi du devis :

Organisation : \_\_\_\_\_

Confirmation de la participation à l'appel d'offres (encerclez la réponse) :

OUI

NON

Motif en cas de refus :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom et adresse courriel de la personne-ressource pour la suite des échanges avec Propulsion Québec (le cas échéant) :

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2022

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

## Lettre d'engagement

Par la présente, \_\_\_\_\_ (ci-après le « Soumissionnaire ») transmet sa soumission relativement à l'appel d'offres n°2021-05 de Propulsion Québec.

Le Soumissionnaire reconnaît avoir lu et examiné avec diligence i) l'engagement de confidentialité qui suit et, ii) les instructions aux soumissionnaires qui suivent ainsi que tous les annexes et addendas s'y rapportant, le cas échéant.

Le Soumissionnaire s'engage, advenant que sa soumission soit retenue, à exécuter les services requis par Propulsion Québec, le tout conformément aux conditions prévues au document d'appel d'offres et ce, au prix apparaissant à la soumission.

Le Soumissionnaire s'engage par ailleurs à respecter l'engagement de confidentialité contenu dans le document d'appel d'offres, et ce, que sa soumission soit retenue ou non.

Advenant que sa soumission soit retenue, le Soumissionnaire et l'ensemble des professionnels affectés au mandat devront signer un autre engagement de confidentialité qui sera fourni par Propulsion Québec, et ce avant le début de toute activité.

Les taxes T.P.S. (Taxe sur les produits et services) et T.V.Q. (Taxe de vente du Québec) ne sont pas incluses au prix soumis ci-après.

Le Soumissionnaire déclare de plus, par la présente, qu'il est autorisé à faire affaire au Québec et qu'il a toutes les qualifications requises pour exécuter les services conformément à l'appel d'offres n°2021-05.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2022

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

## **Engagement de confidentialité**

Le contenu du document d'appel d'offres ainsi que toutes informations verbales et/ou écrites transmises au Soumissionnaire par Propulsion Québec doivent demeurer confidentiels et être utilisés par le Soumissionnaire exclusivement dans le but de répondre à l'appel d'offres n°2021-05. Le Soumissionnaire ne doit pas divulguer, copier, distribuer ou rendre publique l'information ainsi obtenue sans l'approbation préalable écrite de Propulsion Québec. Ces informations peuvent être remises à une tierce partie impliquée avec le Soumissionnaire dans la préparation de la réponse à l'appel d'offres dans la mesure où cette tierce partie s'engage, par écrit, à assurer la confidentialité des informations reçues dans le cadre du présent appel d'offres.

## **1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Propulsion Québec, la grappe des transports électriques et intelligents (TÉI), entend se prévaloir des services de fournisseurs afin d'accompagner la direction de Propulsion Québec dans un projet de mobilisation et de positionnement des transports électriques et intelligents dans l'écosystème de la Défense et Sécurité (D&S) dans le but d'optimiser les retombées pour le secteur d'activités et l'économie québécoise.

La fourniture de service ainsi que le service après-vente, le cas échéant, doivent être effectués selon les exigences contenues dans le présent document d'appel d'offres. Par ailleurs, le fournisseur doit détenir, en tout temps, tous les permis, licences, certificats et autorisations requis pour exécuter les services et respecter les conditions s'y rapportant. Le fournisseur doit payer tous les droits et frais relatifs à l'obtention de ces permis, licences, certificats et autorisations.

## **2. INTERPRÉTATION DE L'APPEL D'OFFRES**

- 2.1.** Le Soumissionnaire doit, le cas échéant, aviser Propulsion Québec de l'état incomplet ou de toute erreur ou divergence dans le document d'appel d'offres et ce, avant la date limite du dépôt des soumissions.
- 2.2.** Le Soumissionnaire a la responsabilité de se renseigner sur les exigences contenues dans le document d'appel d'offres. Tout soumissionnaire qui n'est pas certain du sens exact du texte ou d'une partie du texte contenu dans le document d'appel d'offres doit en demander une interprétation écrite aux représentants de Propulsion Québec.
- 2.3.** Aucun renseignement verbal obtenu de Propulsion Québec relativement au document d'appel d'offres n'engage la responsabilité de Propulsion Québec ni ne peut être interprété comme le modifiant. Seuls les avis écrits de Propulsion Québec émis sous forme d'addenda seront pris en considération aux fins de l'appel d'offres et du contrat qui en résulte.
- 2.4.** Le Soumissionnaire reconnaît qu'il a eu l'opportunité de demander les éclaircissements qu'il juge nécessaires et accepte par le dépôt de sa soumission auprès de Propulsion Québec d'être lié par l'interprétation que Propulsion Québec pourra apporter au contenu du document d'appel d'offres notamment en ce qui a trait à toute contradiction ou ambiguïté. Le Soumissionnaire assume la responsabilité d'une interprétation erronée en absence de demande d'éclaircissement ou de précision auprès de Propulsion Québec.

## **3. ADDENDA**

- 3.1.** S'il y a lieu d'expliquer, de modifier ou de compléter le document d'appel d'offres avant la date limite du dépôt des soumissions, les fournisseurs qui ont transmis leur formulaire de confirmation en seront avisés au moyen d'un addenda dûment émis par Propulsion Québec. Si l'addenda est émis dans les sept (7) jours calendaires suivant l'envoi initial du document d'appel d'offres, l'addenda sera transmis à tous les fournisseurs à qui le document d'appel d'offres aura été transmis. Ce ou ces addenda(s) seront transmis par la poste, par messenger, par

télécopieur ou par courrier électronique en privilégiant le mode de transmission électronique. L'addenda sera incorporé au document d'appel d'offres et en fera partie intégrante.

#### **4. REFUS DE SOUMISSIONNER**

Dans le cas où un fournisseur décline l'invitation à soumissionner, celui-ci doit indiquer la raison de ce refus dans le formulaire de confirmation. Ce formulaire de confirmation doit être retourné en version électronique à la personne-ressource mentionnée à la section 5.3. En cas de non-respect de cette exigence, le fournisseur peut se voir retirer de la liste des fournisseurs potentiels de Propulsion Québec pour ses futurs appels d'offres.

#### **5. EXIGENCES RELATIVES À LA SOUMISSION**

##### **5.1. Formulaire de confirmation**

À la réception du présent devis, tout fournisseur qui souhaite soumissionner doit retourner le formulaire de confirmation dûment rempli par voie électronique à la personne-ressource mentionnée à la section 5.3. Le formulaire de confirmation doit être retourné dans les sept (7) jours calendaires à la suite de l'envoi du devis par Propulsion Québec.

##### **5.2. Dépôt de la soumission**

Le Soumissionnaire doit déposer une soumission conforme au présent document d'appel d'offres au plus tard le :

**4 février 2022**

La soumission doit être présentée en une (1) copie électronique dûment signée, et être adressée à :

**Sarah Houde**  
Présidente-directrice générale  
Propulsion Québec

La soumission doit être envoyée à la personne-ressource mentionnée à la section 5.3.

Propulsion Québec se réserve le droit de modifier la date et l'heure prévues pour le dépôt des soumissions. Le cas échéant, la modification sera effectuée sous forme d'addenda, et ce, au moins quarante-huit (48) heures avant la date prévue pour le dépôt des soumissions.

##### **5.3. Personne-ressource**

Dans le but de faciliter les échanges d'information avec le soumissionnaire pendant le processus d'appel d'offres, Propulsion Québec désigne la personne suivante pour la représenter :

**Sara Pellerin**  
Directrice, Programmes et Communauté  
Téléphone : 819 314-0636  
Courriel : [sara.pellerin@propulsionquebec.com](mailto:sara.pellerin@propulsionquebec.com)

#### **5.4. Date d'expiration de la soumission**

La soumission présentée par le soumissionnaire doit demeurer valide pour une période minimale de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des soumissions.

#### **5.5. Contenu de la soumission**

Le soumissionnaire doit fournir tous les éléments d'information nécessaires et suffisants pour permettre à Propulsion Québec d'évaluer correctement sa soumission. Les informations fournies doivent être succinctes et toucher tous les aspects mentionnés dans le présent document d'appel d'offres ainsi que tous les coûts s'y rattachant. De plus, le soumissionnaire doit fournir les documents et les informations qui suivent :

- La lettre d'engagement et de renonciation dûment signée par le soumissionnaire;
- Tout addenda, le cas échéant, dûment signé par le soumissionnaire;
- Une description détaillée des services offerts incluant :
  - La méthodologie ou l'approche permettant de répondre à l'objectif de l'appel d'offres;
  - Le processus de reddition de comptes, fréquent et efficace, à Propulsion Québec;
  - Une description des livrables qui seront produits, le cas échéant;
  - Une estimation des coûts, en dollars canadiens, présentés de façon détaillée. Ce prix doit inclure tous les frais, et débours du soumissionnaire et de ses partenaires, le cas échéant, applicables à la prestation des services et à la production des livrables, sauf la T.P.S. et la T.V.Q. (voir section 6.7).
  - Le profil du soumissionnaire comprenant ce qui suit :
    - Une description de l'expérience du soumissionnaire en lien avec la méthodologie proposée et de tout partenaire associé à la réalisation du mandat, le cas échéant;
    - Une description d'un à trois mandats similaires réalisés ou en cours de réalisation sur lesquels étaient impliquées certaines ressources de l'équipe de projet proposée;
    - Une liste des principales ressources de l'équipe de travail affectées à la réalisation du mandat, leurs fonctions, compétences et expertise, incluant les ressources principales du ou des partenaires, le cas échéant;
  - L'échéancier nécessaire pour réaliser le mandat, en précisant le cumul du nombre d'heures estimées pour chaque volet du mandat, et les honoraires associés.

#### **5.6. Frais associés à la soumission**

Tous les frais ou dépenses encourus par le soumissionnaire, ou ses partenaires, pendant le processus d'appel d'offres sont entièrement à la charge de ce dernier et Propulsion Québec ne dédommagera pas ni n'offrira aucune indemnité à aucun

soumissionnaire participant à cet appel d'offres pour ces frais ou dépenses et ce, même au soumissionnaire à qui le contrat aura été adjugé, le cas échéant.

### 5.7. Conflit d'intérêts

Le soumissionnaire doit indiquer dans sa soumission toute situation ou apparence de conflit d'intérêts actuel ou potentiel relativement à l'adjudication d'un contrat par Propulsion Québec ainsi que la réalisation du mandat visé par l'appel d'offres n°2021-05.

### 5.8. Évaluation des soumissions

La ou les soumissions reçues seront notamment évaluées selon les critères d'analyse suivants (le singulier est utilisé dans la grille de critères d'analyse, mais les mandats peuvent être divisés par volet, voir section 6.4.

| CRITÈRES D'ANALYSE   |   |
|--|---|
| <b>Expérience et qualifications du soumissionnaire et de ses partenaires</b><br>(25 %) | Propulsion Québec privilégiera le soumissionnaire se distinguant par ses expériences antérieures pertinentes et sa capacité à livrer le niveau de qualité attendu. Le soumissionnaire devra démontrer qu'il possède une expertise et des compétences en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Planification et estimation d'un projet de veille et/ou de mobilisation d'un secteur d'activités;</li> <li>○ Connaissance et reconnaissance des membres de l'écosystème D&amp;S;</li> </ul> |
| <b>Prix</b><br>(20 %)  | Le soumissionnaire devra fournir un prix compétitif. Le soumissionnaire doit fournir un aperçu des coûts envisagés pour la réalisation du mandat, le mode de fixation des honoraires (taux horaire, montant forfaitaire, banque d'heures, etc.) et les modalités de paiement de ces honoraires.   |
| <b>Connaissance démontrée du sujet du secteur</b><br>(25 %)                            | Propulsion Québec favorisera le soumissionnaire qui sera en mesure de démontrer une connaissance adéquate des secteurs d'activités couverts par la D&S et sa connaissance de l'industrie des T&I, des écosystèmes québécois et sa connaissance des enjeux et conditions de succès pour la mise en œuvre d'un projet de veille et/ou de mobilisation.  |
| <b>Qualité et pertinence du plan de travail proposé</b><br>(20 %)                      | Propulsion Québec privilégiera le soumissionnaire se distinguant quant à la qualité du plan de travail et dont la méthodologie ou l'approche permettra d'atteindre les objectifs de Propulsion Québec de manière efficace et efficiente.  |
| <b>Échéancier</b><br>(10%)   | Propulsion Québec privilégiera le soumissionnaire proposant un échéancier se rapprochant de l'échéancier attendu.   |

La pondération fournie dans le tableau ci-dessus est à titre informatif.



### **5.9. Rencontre possible**

À la suite des dépôts des soumissions, Propulsion Québec se réserve le droit de convoquer le soumissionnaire à une rencontre afin qu'il présente ses services et qu'il offre des précisions relativement à sa soumission.

Le choix des soumissionnaires convoqués sera confidentiel et basé sur une évaluation préliminaire des offres de services transmises.

Propulsion Québec se réserve le droit de tenir compte dans ses décisions des éléments d'informations présentés lors des rencontres, en sus des soumissions déposées.

Tout refus non justifié de présenter peut être considéré par Propulsion Québec comme une raison valable et suffisante de non-adjudication de contrat.

### **5.10. Adjudication et formation du contrat**

Le cas échéant, le soumissionnaire sélectionné par Propulsion Québec sera avisé de l'acceptation de sa soumission par un avis d'adjudication transmis par courrier électronique. À compter de la réception par l'adjudicataire de cet avis d'adjudication, le contrat entre Propulsion Québec et l'adjudicataire est formé, sous réserve, le cas échéant, des conditions exprimées à l'avis d'adjudication, auquel cas l'adjudicataire doit signer l'avis d'adjudication pour confirmer l'acceptation de ces conditions.

L'avis d'adjudication, le document d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire constitueront le contrat.

### **5.11. Droits et réserves**

Propulsion Québec se réserve le droit de demander, en tout temps, toute information additionnelle qu'elle juge nécessaire à l'interprétation des soumissions ou à l'adjudication du contrat.

Propulsion Québec se réserve le droit de négocier avec le soumissionnaire jugé avoir proposé la meilleure soumission afin d'en arriver à une entente finale avec lui. Propulsion Québec se réserve aussi le droit de retourner en soumission avec certains des soumissionnaires ayant été qualifiés pour l'appel d'offres n°2021-05 ou avec toute autre personne, à leur entière discrétion.

Propulsion Québec se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres ou d'en modifier le processus, et ce, à tout moment, le tout sans encourir de responsabilité à l'égard des soumissionnaires ou des soumissionnaires potentiels. Le cas échéant, Propulsion Québec en informera par écrit les soumissionnaires invités.

Propulsion Québec se réserve le droit de rejeter, totalement ou partiellement, certaines ou toutes les soumissions reçues selon ce qu'elle jugera être de son meilleur intérêt, et ce, sans encourir quelconque responsabilité à l'égard de tout soumissionnaire retenu ou non. En particulier, Propulsion Québec peut rejeter toute soumission qu'elle juge incomplète ou non conforme aux exigences contenues dans le document d'appel d'offres.

Propulsion Québec n'est pas tenu d'adjuger un contrat au plus bas soumissionnaire ni à aucun d'entre eux.

La soumission présentée ainsi que les documents afférents deviennent la propriété de Propulsion Québec et ne sont pas remis au soumissionnaire.

## **6. DEVIS TECHNIQUE**

### **6.1. À propos de Propulsion Québec**

En opération depuis l'automne 2017, Propulsion Québec est une grappe industrielle ayant pour mission de mobiliser tous les acteurs de la filière autour de projets concertés dont l'objectif est de positionner le Québec parmi les leaders mondiaux du développement et du déploiement des modes de transport terrestre favorisant le transport intelligent et électrique.

La Grappe s'est rapidement illustrée comme un acteur incontournable de l'écosystème des transports électriques et intelligents (TÉI) au Québec.

Comptant aujourd'hui près de 250 membres, de la jeune pousse à la grande entreprise, en passant par les institutions, les centres de recherches et les opérateurs de mobilité québécois, la grappe est formée d'une équipe de vingt-deux employés basée à Montréal et Québec, et est soutenue par 21 administrateurs, un conseil exécutif de cinq représentants, et trois observateurs.

Organisé autour de six chantiers distincts visant à développer et soutenir des projets innovants, Propulsion Québec cherche à accélérer et soutenir le développement de l'écosystème québécois des transports électriques et intelligents.

### **6.2. Contexte**

Le secteur industriel de la défense et sécurité (D&S) est un secteur en ébullition qui offre plusieurs opportunités d'affaires pour les manufacturiers québécois. Des appels d'offres sont en cours et touchent différents secteurs des transports terrestres et représentent de potentielles retombées industrielles et technologiques (RIT) majeures pour l'écosystème des TEI.

Propulsion Québec souhaite améliorer l'offre et la portée des produits québécois dans les contrats liés à des besoins des grands fabricants des secteurs des transports terrestres électriques et intelligents de la Défense et Sécurité (D&S) au Québec, au Canada et à l'étranger, et améliorer le positionnement des produits et services liés aux TEI.

Les manufacturiers ont fait part de leurs préoccupations et de leurs besoins d'information et d'accompagnement pour se positionner et ainsi répondre aux opportunités des donneurs d'ordre et différents fournisseurs de l'Armée canadienne. L'électrification et l'intelligence des produits sont également partie intégrante des préoccupations croissantes qui se matérialisent dans les appels d'intérêts (dont celles de l'Armée canadienne, qui est actuellement en mode acquisition).

Le défi pour le Québec est d'accroître sa part de marché. Un nombre important d'entreprises québécoises a l'intérêt pour le secteur, mais les processus de qualification rendent les démarches initiales difficiles. Les sous-secteurs sont variés et les entreprises de transformation, ou œuvrant dans les technologies spécialisées, ne reçoivent pas les informations pertinentes de la part des donneurs d'ordres. Il importe donc d'optimiser le processus de référencement et de qualification aux appels d'intérêts et aux appels d'offres publics.

Les transports électriques et intelligents ouvrent de nouveaux horizons en D&S. Il s'agit d'une opportunité de positionner les manufacturiers québécois dans ce secteur d'activités.

Par ailleurs, la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), qui inclut la proposition de valeur, vise à tirer parti des approvisionnements admissibles du secteur de la D&S pour contribuer aux emplois, à l'innovation et à la croissance économique dans l'ensemble du pays. La Politique des RIT oblige légalement les entreprises qui se voient attribuer des contrats d'approvisionnement en matière de défense à mener des activités commerciales au Canada d'une valeur équivalente à celle des contrats obtenus. Propulsion Québec est bien positionnée pour mobiliser l'écosystème des TÉI et pour optimiser les retombées pour les manufacturiers, les firmes de services professionnelles, les institutions académiques et les centres de recherche.

### **6.3. Objectifs du mandat**

Ce projet comprend 2 volets distincts qui visent le même objectif, celui de positionner les transports électriques et intelligents et les entreprises québécoises sur les marchés de la Défense et Sécurité. Pour se faire, la réalisation des étapes suivantes est essentielle :

- S'intégrer à l'écosystème existant et créer des liens pertinents pour appuyer la transition vers une économie verte, et ainsi positionner les TÉI dans les marchés de la D&S.
- Documenter et démontrer le potentiel des TÉI pour les marchés de la D&S.
- Renforcer la résilience, améliorer la compétitivité et contribuer à la croissance d'entreprises québécoises.

### **6.4. Description des besoins**

Propulsion Québec propose de mettre en place un projet initial qui permettra aux membres de Propulsion Québec de stimuler une croissance économique propre et durable pour les marchés de la D&S tout en collaborant avec l'écosystème de ce secteur d'activités.

Le secteur de la D&S est extrêmement complexe, des ressources externes spécialisées permettront à Propulsion Québec de documenter les enjeux et les besoins, et ainsi de se positionner.

Les livrables finaux produits par le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) devront être produits en français.

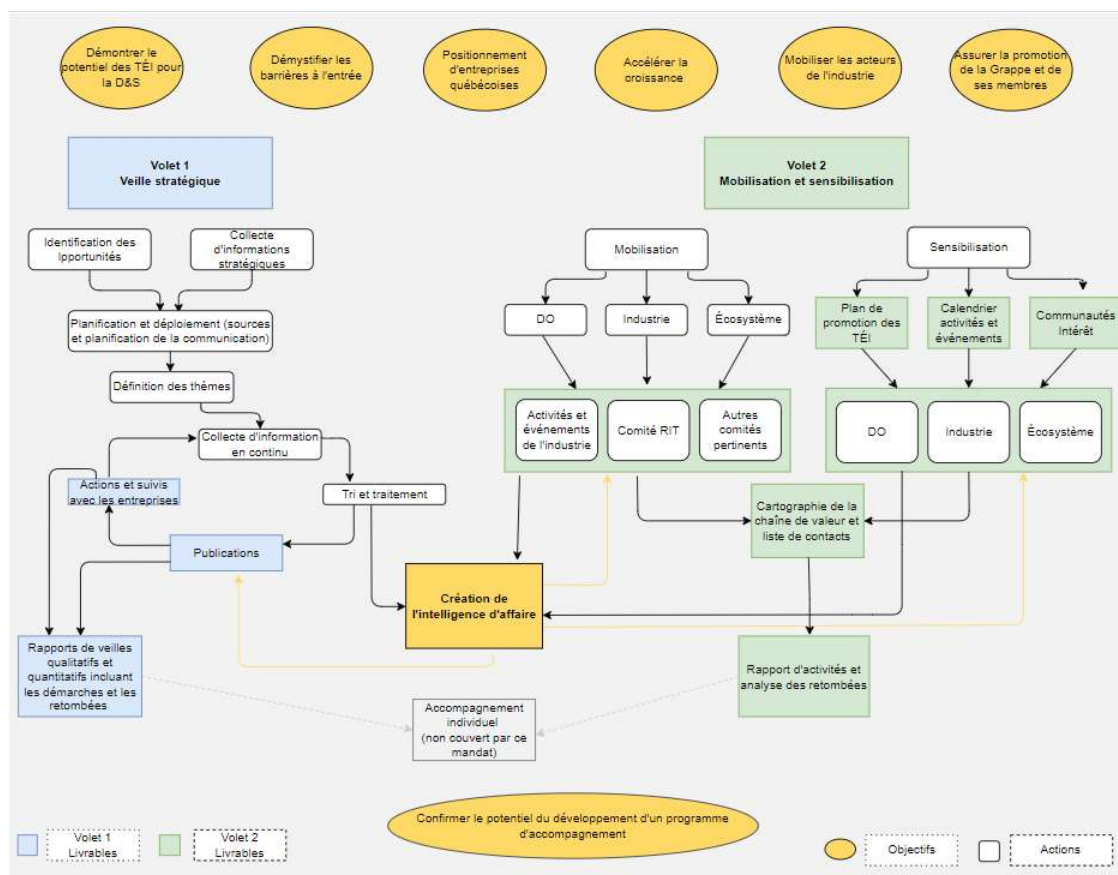
Durée du mandat : le projet est réalisable de façon continue entre le moment de la signature de l'entente avec le(s) soumissionnaire(s) pour une durée de 15 mois (sujet à l'acceptation de la demande par le bailleur de fonds).

Ce projet se présente en 2 volets. Le soumissionnaire a le choix de présenter une soumission sur 1 seul volet ou sur les 2 volets, et peut choisir d'appliquer certains avantages financiers pour le cumul des volets. Dans le cas où le soumissionnaire présente une offre globale, la soumission doit clairement définir les propositions pour chacun des volets.

Pour chacun des volets, les actions suivantes devront être réalisées :

1. Planification des activités de mandat, des jalons nécessaires et mise en place d'une structure de suivi de projet et du budget, en collaboration avec la directrice – Programmes et Communauté.
2. Détermination des besoins et des exigences fonctionnelles, opérationnelles et techniques.
3. Évaluation des retombées économiques générées par les actions.

### Plan de développement



### Volet 1 – Veille d'informations stratégiques

Ce volet vise le développement, la mise en place et l'alimentation d'une veille d'informations stratégiques et des opportunités sur les programmes d'acquisition et de modernisation des marchés de la D&S. Cette veille sera partagée aux membres de Propulsion Québec intéressés, via les différents outils de communication existants, dont le Portail (sections Opportunités et Forum), la veille médiatique quotidienne pour les membres, l'infolettre mensuelle pour l'industrie ainsi que le site web de Propulsion Québec et différents médias sociaux. Certaines opportunités et informations stratégiques devront ensuite être partagées de façon plus directe aux membres ciblés.

Livrables du volet 1 (référence : plan de développement en annexe)

- Rapport qualitatif et quantitatif de veille d'actualité et d'opportunités, incluant les démarches réalisées et les retombées.

- Liste de contacts et coordonnées des parties prenantes et personnes rencontrées, et retombées des actions dans un format permettant l'alimentation de la base de données de Propulsion Québec.
- Rapport qualitatif et quantitatif des actions, des retombées et des impacts.

Le soumissionnaire du volet 1 doit travailler en collaboration avec le soumissionnaire du volet 2 afin d'alimenter ses travaux et assurer la cohérence des actions. Un processus de collaboration devra être mis en place afin de permettre le partage d'information pour alimenter des travaux et livrables. Le soumissionnaire du volet 1 peut également présenter une proposition pour le volet 2. Dans ce cas, le soumissionnaire doit clairement définir les propositions pour chacun des volets. Un avantage financier peut être proposé pour le cumul des 2 volets.

### **Volet 2 – Représentation et mobilisation de l'écosystème**

Le volet 2 permettra de faire de la représentation auprès des donneurs d'ordres canadiens ciblés et de l'ensemble de l'écosystème québécois de la D&S, incluant les fournisseurs de différents rangs. Le mandat permettra de créer des liens entre l'écosystème de la D&S et Propulsion Québec afin de mesurer l'intérêt pour les T&E, d'approfondir la connaissance des besoins, de prioriser certains sous-secteurs de la filière des T&E et enfin d'explorer des pistes intéressantes pour un éventuel programme d'accompagnement.

Les informations récoltées dans le cadre du volet 2 (en collaboration avec le volet 1) permettront de développer et de mettre en œuvre un plan de promotion et de sensibilisation de la chaîne d'approvisionnement des T&E (de la Start up aux grandes entreprises) pour les marchés de la D&S. Ce plan de promotion et de sensibilisation mettra aussi la table en moussant l'intérêt des PME pour le secteur d'activité et les différents marchés de la D&S.

La création de communautés d'intérêt permettra à Propulsion Québec de se positionner et de mobiliser les joueurs pertinents autour de sujets et de projets concrets des T&E en D&S. Un plan de représentation devra également être mis en place afin d'assurer une participation aux comités et/ou groupes de travail de l'écosystème déjà existants et pertinents.

Le soumissionnaire du volet 2 planifiera l'organisation et la réalisation d'activités de mobilisation et de sensibilisation afin de rassembler les deux écosystèmes des T&E et de la D&S, et ainsi favorisera le réseautage et le partage des informations pertinentes. Parallèlement, le positionnement devra être renforcé en participant aux activités et aux événements organisés par les différents collaborateurs du secteur de la D&S. Un budget complémentaire sera disponible et le soumissionnaire pourra travailler en collaboration avec l'équipe de Propulsion Québec.

Une fois ce projet complété, Propulsion Québec doit être en mesure de confirmer ou d'infirmer le potentiel du développement d'un programme d'accompagnement permettant de faire le pont entre la filière des T&E et les marchés de la D&S.

Livrables du volet 2 :

- Plan de promotion et de sensibilisation
- Calendrier d'événements et de représentation
- Rapport qualitatif et quantitatif des activités, des événements et de représentation

- Rapport qualitatif et quantitatif des communautés d'intérêt et participation aux comités pertinents
- Cartographie de l'écosystème
- Cartographie de la chaîne de valeur
- Liste de contacts et coordonnées des parties prenantes et personnes rencontrées, et retombées des actions dans un format permettant l'alimentation de la base de données de Propulsion Québec.

Le soumissionnaire du volet 2 doit travailler en collaboration avec le soumissionnaire du volet 1 afin d'alimenter ses travaux et assurer la cohérence des actions. Un processus de collaboration devra être mis en place afin de permettre le partage d'information pour alimenter des travaux et livrables. Le soumissionnaire du volet 2 peut également présenter une proposition pour le volet 1. Dans ce cas, le soumissionnaire doit clairement définir les propositions pour chacun des volets. Un avantage financier peut être proposé pour le cumul des 2 volets.

#### **6.5. Modalité de la soumission**

Ce projet se présente en 2 volets. Le soumissionnaire a le choix de présenter une soumission sur 1 ou sur les 2 volets et peut choisir d'appliquer certains avantages pour le cumul des volets. Dans le cas où le soumissionnaire présente une offre globale, la soumission doit clairement définir les propositions pour chacun des volets.

#### **6.6. Gestion et suivi de mandat**

Le suivi régulier du mandat sera effectué avec la Directrice, Programmes et Communauté.

#### **6.7. Envergure du mandat**

Le montant soumis doit être global et doit se traduire par l'engagement du prestataire de services à réaliser complètement le mandat pour une enveloppe déterminée.

Le montant soumis peut être un montant forfaitaire, une estimation de type « temps et matériel » ou une combinaison des deux formats, selon les phases du mandat. Il est attendu que le soumissionnaire soumette une estimation totale des honoraires attendus pour la complétion du mandat et la réponse aux besoins énoncés ci-dessus. Cette estimation doit inclure le coût de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaire à l'exécution du contrat par le soumissionnaire, et ses partenaires le cas échéant, de même que les frais généraux, les frais d'administration, les frais de déplacement, les coûts d'acquisition d'études et de données, les avantages sociaux, les profits et les autres frais indirects inhérents au contrat.

Le montant soumis devra être détaillé par volet selon un découpage approprié choisi par le soumissionnaire. La taxe de vente du Québec (T.V.Q.) et la taxe sur les produits et services (T.P.S.) ne doivent pas être incluses dans le montant soumis. Elles doivent être facturées et inscrites séparément dans la soumission.

#### **6.8. Échéancier**

L'échéancier et le calendrier des travaux de la proposition du soumissionnaire devront être clairs et précis et offrir l'agencement le plus efficace possible des activités, sans nuire à la qualité du travail.

## **6.9. Modalités de facturation et de paiement**

Les termes de facturation et de paiement par Propulsion Québec seront discutés à la signature du contrat.